



Nous avons tous vécu une année 2020 difficile avec des conditions sanitaires inédites.

Il est évident qu'en tant que nouveaux élus nous n'avions pas imaginé un début de mandat aussi perturbé et perturbant. Mais notre enthousiasme a résisté à l'épreuve et nous sommes fiers de ces premiers mois de prise de fonction.

Nous avons fixé les objectifs de notre mandature sur deux points fondamentaux autour d'un axe central de prise en compte des enjeux environnementaux : la qualité de notre environnement, la protection de la biodiversité, le maintien et l'accompagnement de l'agriculture, les économies d'énergie...

Le premier point : **l'amélioration de la qualité de vie et la solidarité**, doit redonner envie aux Prinoises et Prinois de rester sur la commune pour y vivre pleinement et sereinement, et de donner envie à des familles de venir s'y installer. C'est offrir à tous les âges de la vie des moments de convivialité, de partage, de loisirs... et d'accompagnement. C'est veiller à la sécurité de tous.

De nombreuses actions ont été menées et même pour certaines concrétisées :

- un effort particulier a été apporté à l'entretien de la commune même si la tâche est bien plus complexe à celle imaginée au vu de l'étendue de la commune (66 km de voiries, les multiples espaces verts du centre bourg, des hameaux, du site de Deyrançon et le cimetière...) eu égard aux effectifs disponibles; à cette fin une commission Ressources Humaines a été mise en place et se réunit hebdomadairement pour appréhender, accompagner et planifier le travail des employés communaux mais aussi le promouvoir auprès de la population.

- la nouvelle salle des fêtes et son parc devient le centre légitime du village. Avec l'assistance d'une paysagiste du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, une étude paysagère a été élaborée et sa mise en œuvre débutera cette année. Avec l'aide du département des travaux d'aménagement d'une promenade et d'une liaison sécurisée avec l'école est en cours de finition.

- des manifestations vont également être programmées dans la salle. L'une d'elle est déjà fixée en juin en collaboration avec la CAN dans le cadre de la 5^e saison culturelle.

- toujours avec l'aide du département les ouvertures vitrées de l'église de Dey ont été remplacées et un garde corps a été mis en place pour sécuriser les abords de la mairie.



- veiller à la sécurité de tous est bien l'une de nos préoccupations majeures. Les incivilités routières, l'absence régulière de trottoirs rendent la circulation des piétons ou cyclistes difficile et dangereuse. C'est dans ce cadre que nous allons entamer ce début d'année, accompagné par les services du département, par une étude sur la sécurité routière et des aménagements du centre bourg et de Grange.

Le second point : **l'amélioration des échanges et la participation à la vie de notre village** a pour l'instant pâti des conditions sanitaires actuelles.

Malgré tout le conseil municipal des jeunes (CMJ) s'est constitué en septembre et ce groupe sous la houlette d'élus chargés de les accompagner, a déjà entamé ses projets et ses premières actions. Cette instance de jeunes résidant sur Prin-Deyrançon, leur donne l'occasion de jouer un rôle important pour le présent et l'avenir de leur commune.

Ce conseil des jeunes est un mélange entre un engagement citoyen et des actions pédagogiques.

Leurs projets ont été étudiés, intégrés et complètent ainsi ceux de l'équipe municipale adulte.

Ainsi l'étude paysagère autour de la salle des fêtes et de l'école a intégré notamment un square pour la petite enfance, un mini stade multi sport, un potager et un verger pédagogique et partagé, une aire de pique-nique.



(Proposition d'aménagement paysagers élaborée par le "Parc naturel du Marais Poitevin" - Non contractuel)

Le projet du devenir du bâtiment du foyer rural reste d'actualité et sera ouvert à la discussion publique. Dès l'été dernier une étude du CAUE des Deux-Sèvres (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a été réalisée.

Sa synthèse permet aujourd'hui de mettre en exergue un certain nombre de problèmes et d'enjeux ; leurs mises en œuvre méritent réflexion ; mais pour répondre aux besoins actuels des associations mais aussi des jeunes, l'équipe municipale étudie l'acquisition et la réhabilitation d'un autre local.

L'année 2021 enclenche la mise en œuvre au sein de la CAN du Plan Local d'Urbanisme intercommunal intégrant le Plan de Déplacement Urbain (PLUi-D). Celui-ci va fournir aux communes un document fort pour leur développement économique, qui évoque tous les sujets comme l'habitat, la gestion de l'énergie, la qualité paysagère. Il intégrera outre les règles d'urbanisme, des éléments relatifs à la politique de l'habitat et à la politique des transports et déplacements. Le PLUi-D a pour ambition de dessiner une vision du territoire à 10 ou 20 ans.

L'importance et l'envergure du sujet sont telles que les groupes de travail municipaux seront ouverts aux citoyens y trouvant un intérêt et étant prêts à s'y investir.

Même si nous ne pouvons échanger comme nous l'avons espéré, c'est toujours notre objectif d'être transparent auprès de vous, autour de nos projets, nos réalisations, de la vie et du devenir de notre commune.

J'espère que ce bulletin vous apporte ce lien entre nous et je fais le vœux, au nom de toute l'équipe municipale, que 2021 soit complétée rapidement par des rendez-vous plus conviviaux.

Bonne année à toutes et tous. Continuons à prendre soin de nous.

[Olivier d'Araujo](#)